



Paris, le 25 novembre 2008

DOSSIER DE PRESSE

La Banque Postale et la SNCF innovent en lançant *Regliss*, la carte bancaire prépayée destinée aux jeunes

. La Banque Postale et la SNCF : un partage de valeurs	p. 2
. Une carte bancaire prépayée et rechargeable...	p. 3
. ...associant un contrôle parental à tout moment...	p. 4
. ...et proposant des services innovants aux jeunes voyageurs	p. 5
. Une gestion du produit, 100 % Internet	p. 6
ANNEXES	p. 7-12
1. Fiche produit synthétique	p. 7
2. La Banque Postale, acteur du co-branding	p. 8
3. L'offre jeunes de La Banque Postale	p. 9-10
4. L'offre jeunes de la SNCF	p. 11-12

Contacts presse :

La Banque Postale :

Mouna Aoun – mouna.aoun@laposte.fr – Tél. : 01 55 44 22 39

Jacques Gourier – jacques.gourier@laposte.fr – Tél. : 01 55 44 22 43

SNCF :

Agnès Grisoglio – agnes.grisoglio@sncf.fr – Tél. : 01 53 25 78 34

Caroline Pascault (agence Wellcom) – cp@wellcom.fr – Tél. : 01 46 34 60 60

LA BANQUE POSTALE ET LA SNCF : UN PARTAGE DE VALEURS

A l'issue d'un appel d'offres lancé par la SNCF fin 2007 auprès des établissements bancaires, La Banque Postale et SNCF ont conclu un partenariat pour émettre et commercialiser une carte bancaire prépayée adaptée aux besoins des jeunes et de leurs parents.

Grâce aux opportunités offertes par le co-branding, permettant d'associer les marques et les services d'une banque et d'une entreprise, la SNCF et La Banque Postale ont décidé de proposer une carte bancaire innovante, portant leurs deux marques et associant des contenus de services de leur cœur de métier.

Les deux entreprises, présentes en tout point du territoire, sont au cœur du quotidien des Français et leurs offres sont accessibles, universelles et efficaces. Elles partagent les valeurs d'accessibilité, de proximité et de services au plus grand nombre. Elles conçoivent des produits et des services simples et placent l'intérêt du client au cœur de leur offre.

A la tête d'un portefeuille de 29 millions de clients, La Banque Postale connaît un Français sur deux dans la tranche d'âge des enfants 12-25 ans. Elle propose des services professionnels et éprouvés avec le souci constant de l'accessibilité de son offre et de la modération tarifaire.

La SNCF est un groupe européen de mobilité qui transporte chaque année un milliard de voyageurs et c'est aussi le premier opérateur européen de Grande Vitesse. Son accessibilité et sa performance en matière de qualité de service et d'innovation en font l'acteur incontournable de la mobilité durable. La SNCF est en outre, une entreprise de dimension mondiale engagée, pour permettre aux personnes de voyager en respectant les exigences environnementales et sociétales.

UNE CARTE BANCAIRE PRÉPAYÉE ET RECHARGEABLE...

Une carte bancaire de paiement et de retrait international...

Comme une carte de paiement classique, la carte Regliss permet de payer et de retirer de l'argent librement, à hauteur du solde de la carte pré-chargée (entre 20 et 799 Euros), dans une parfaite sécurité d'utilisation, via une puce, une piste et un code confidentiel.

Elle est acceptée par 1,1 million de commerçants en France 24 millions de commerçants affiliés au réseau VISA dans le monde, ainsi que pour les paiements sur Internet.

Le titulaire de la carte peut également effectuer des retraits dans tous les distributeurs en France et à l'étranger affichant le logo VISA dans la limite d'un plafond déterminé par le souscripteur de la carte.

... prépayée et rechargeable par les parents

La carte Regliss est une carte bancaire prépayée : elle ne nécessite pas de détenir un compte à La Banque Postale pour en bénéficier et n'exige donc pas pour les parents de changer de banque. Elle est donc ouverte à un très large public.

Ainsi, la carte Regliss est une carte adaptée aux besoins des jeunes et leur permettant d'apprendre à gérer un budget en toute sécurité et sous le contrôle des parents.

En effet, seuls les parents peuvent activer la carte, la recharger et définir les plafonds de paiement et de retrait qu'ils autorisent pour leur enfant.

Il est également possible pour un proche ou un membre de la famille de charger la carte de l'enfant, en accord avec le parent souscripteur.

Commercialisée au prix de 18 euros par an, la carte Regliss est proposée pour le lancement avec quatre visuels différents. Elle peut être souscrite en bureau de poste auprès d'un conseiller financier ou entièrement à distance à partir du site dédié www.carte-regliss.fr.

Regliss est une carte de paiement et de retrait VISA, prépayée et rechargeable par les parents 24h/24 et 7j/7 sur Internet dans un espace dédié sécurisé. Le rechargement de la carte est gratuit.

...ASSOCIANT UN CONTROLE PARENTAL A TOUT MOMENT...

Avec la carte Regliss, La Banque Postale et la SNCF lancent une carte bancaire proposant un réel contrôle parental. L'offre commune repose sur des services « tout en un » facilitant les premières expériences de l'autonomie financière et de la mobilité.

En effet, cette carte permet aux parents d'enfants de 12 à 25 ans, et plus spécifiquement aux mineurs de moins de 18 ans, de contrôler sereinement l'apprentissage de l'argent et du voyage par les enfants en assurant la transmission des valeurs associées à l'argent.

La carte bancaire, support moderne idéal pour répondre aux besoins de sûreté et de sécurité, permet à l'enfant de gagner en autonomie. Il peut se déplacer seul (déplacement quotidien, stage, vacances) et se servir de son argent de poche de façon très souple (en retirant des espèces, en réglant avec cette carte, en France et à l'étranger, chez les commerçants ou sur Internet).

Le bon dosage entre pédagogie et contrôle

La Banque Postale et la SNCF propose un encadrement du parent à tout moment, offrant la garantie à l'enfant de ne pas dépasser les limites fixées.

Ainsi, les parents disposent-ils d'outils de contrôle pratiques :

- un site internet et un service client par téléphone dédiés offrent des moyens de contrôle séparés pour le parent et le jeune porteur ;
- Un service d'Alerte Solde par SMS et e-mail lorsque le solde de la carte devient inférieur à 10 euros (2 alertes maximum par mois possible) ;
- Un guide pédagogique réalisé pour l'enfant et ainsi l'aider utiliser sa carte.

Avec la carte Regliss, l'enfant se construit une première expérience de gestion de son argent de poche et acquiert des pratiques le responsabilisant, dans le cadre défini par ses parents.

...ET PROPOSANT DES SERVICES INNOVANTS AUX JEUNES VOYAGEURS

La carte Regliss est la première carte bancaire associant des services SNCF spécifiques et des garanties d'assurance et d'assistance bancaires.

Des services de la SNCF

La carte Regliss est la première carte bancaire associant des services SNCF spécifiques. Pour les titulaires de la carte Regliss, la SNCF propose 4 services d'information et d'alerte gratuits portant sur les voyages payés avec la carte Regliss :

- le « SMS Info quai » : le jeune voyageur reçoit un SMS au n° indiqué par la titulaire de la carte Regliss, au plus tôt 20 minutes avant le départ du train pour lui indiquer le quai de départ de son train ;
- le « SMS billet Récap » : consiste à la réception par SMS d'un récapitulatif de toutes les informations liées à un trajet : la gare et l'heure de départ, le numéro du train, de la voiture et de la place. Ce service pratique peut être transmis facilement à un proche par renvoi du SMS/message ;
- le « Mémo voyage » : consiste en la réception par e-mail des informations nécessaires au voyage, accompagnées d'un plan détaillé de la gare de départ et/ou d'arrivée dans les plus grandes gares françaises ;
- le « SMS Alerte Perturbation » : en cas de retard ou de perturbation, une série d'alertes SMS permet d'être tenu informé en temps réel ;

Pour bénéficier de ces services, il suffit au jeune détenteur de la carte bancaire Regliss d'activer ses services sur le site www.carte-regliss.fr et d'y renseigner ses coordonnées.

En outre, avec la carte Regliss, les jeunes voyageurs peuvent désormais réserver, régler et retirer eux-mêmes leurs billets de transports (aussi bien pour les vacances que pour les trajets domicile-école). La réservation et le règlement sont possible tant par téléphone que via Internet et le retrait peut se faire au guichet de la gare ou sur une borne libre service.

Des services bancaires proposés par La Banque Postale

La Banque Postale a associé de nombreux services bancaires à la carte Regliss :

- . Des services d'assistance nombreux et complets :
 - une assistance médicale rapatriement en cas d'aléas ;
 - des frais médicaux pris en charge à l'étranger ;
 - une assistance en cas d'impossibilité d'accompagner ou de venir chercher l'enfant à la gare (taxi du domicile à la gare ou de la gare au domicile pris en charge) ;
 - une assistance en cas de panne ou retard de train nécessitant le report du voyage au lendemain : prise en charge des frais d'hébergement).
- . Une assurance perte/vol de la carte ;
- . Un service de mise en relation avec un réseau de taxi.

Un programme d'animation réservé à l'enfant, porteur de la Carte Regliss

Regliss permet à l'enfant de bénéficier de bons plans auprès de partenaires (mode, sport,..) et auprès de la SNCF.

En effet, à ces services bancaires et SNCF s'ajoutent des offres de réduction ponctuelles ou avantages sur certains produits et services SNCF. Ainsi, pour le lancement de la carte Regliss, une réduction de 10 Euros est proposée sur l'achat d'une carte 12-25 ans pour tout achat effectué sur Internet (soit 39 Euros pour un an de voyages au lieu de 49 Euros), 1 heure de connexion Wifi en gare offerte par mois, ou encore des réductions sur des services d'accompagnement, tels que JVS ou Faciléo.

Mais également des réductions pérennes chez des partenaires en phase avec les centres d'intérêt des jeunes : Cap'vacances, Pimkie, Made in sport, Métaboli...

UNE GESTION DU PRODUIT, 100% INTERNET

La carte Regliss est un produit bancaire qui peut être acheté et géré à distance 7j/7 ; 24h/24, pour que le contrôle du parent soit permanent et que le jeune porteur dispose des moyens modernes de sa gestion.

Une souscription 100 % à distance ou en bureau de poste au choix

Le client peut souscrire une Carte Regliss en Bureau de Poste auprès de la ligne conseil bancaire de La Banque Postale ou sur le site Regliss, www.carte-regliss.fr. Bénéficiant d'une assistance à la souscription, il lui est possible d'imprimer le bulletin de souscription et de le renvoyer signé avec toutes les pièces justificatives nécessaires directement à La Banque Postale.

Une gestion à distance

Le site Internet dédié www.carte-regliss.fr permet de procéder 24h/24 et 7j/7 à de nombreuses opérations bancaires comme :

- l'activation de la carte à réception ;
- le rechargement par carte bancaire de la carte Regliss ;
- la consultation du montant disponible sur la carte et de l'historique des dépenses ;
- une demande de mise en opposition ;
- la fixation ou modification du plafond maximum de dépenses (300, 500 ou 799 euros).

Il est également possible de consulter le Serveur Vocal Interactif dédié à la carte Regliss. Destiné aux clients Regliss, il permet également de connaître le montant disponible de la carte et l'historique des opérations et d'accéder aux services d'assurance et d'assistance de la Carte Regliss.

Une solution d'autonomie... sous contrôle parental

Avec un identifiant et un mot de passe, le souscripteur de la carte (le parent) et le porteur (l'enfant) accèdent à des espaces personnels sur le web et via un serveur vocal interactif.

Dans la logique du contrôle parental, les espaces personnels dédiés aux porteurs et aux souscripteurs ne permettent pas les mêmes opérations. Par exemple :

- le rechargement est possible uniquement pour le souscripteur.
- l'activation des services voyages n'est possible que par une action du porteur. Cependant le souscripteur peut bien sûr de manière permanente savoir quelles sont les options sélectionnées par son enfant.

ANNEXES

1. FICHE PRODUIT SYNTHÉTIQUE

Caractéristiques de la carte bancaire	<ul style="list-style-type: none"> - Carte de <u>paiement et de retrait internationale Visa</u> - Carte <u>prépayée</u> : l'argent crédité sur la carte est hébergé sur un compte distant et non sur la carte elle-même. Le montant chargé sur la carte peut être remboursé. - <u>Carte à autorisation systématique*</u> : pas de possibilité de dépasser le montant disponible sur la carte. - <u>Carte rechargeable par le souscripteur</u> : 20 Euros minimum. - <u>Plafond de montant disponible maximum fixé par le souscripteur</u> à 300 / 500 ou 799 Euros. - <u>Consultation par le souscripteur des opérations du porteur.</u> - Plafond d'utilisation en paiement et retrait fixé par La Banque Postale de 799 Euros sur 30 jours glissants. - <u>Choix entre 4 visuels.</u>
Prix	<ul style="list-style-type: none"> . cotisation annuelle de 18 Euros, payable lors de la souscription du produit, soit par prélèvement, soit par carte bancaire avec le chargement initial de la carte. . cotisation renouvelable à chaque date anniversaire prélevée sur le compte bancaire du souscripteur.
Frais	<ul style="list-style-type: none"> . La tarification de la Carte Regliss est mentionnée dans les Conditions Générales Regliss. . Comme toute carte bancaire, des frais liés au fonctionnement de la carte peuvent être facturés : mise en opposition, réédition du code confidentiel...
Les services associés Les services SNCF	<ul style="list-style-type: none"> - Des « services voyages » d'information par mail et SMS à activer pour pouvoir en bénéficier via le site internet dédié www.carte-regliss.fr
Les garanties d'assurance et d'assistance et de services de la carte Regliss	<ul style="list-style-type: none"> - Une assurance perte/vol de la carte. - Une assistance voyage France et étranger : rapatriement médical, prise en charge de frais médicaux jusqu'à 6 000 euros, frais de secours, de recherche, de cours de ski et remontée... - une assistance en cas d'impossibilité d'accompagner ou de venir chercher l'enfant à la gare (taxi du domicile à la gare ou de la gare au domicile pris en charge). - une assistance en cas de panne ou retard de train nécessitant le report du voyage au lendemain : prise en charge des frais d'hébergement). - Un service de mise en relation avec un réseau de taxi. - Un service d'alerte mail/SMS du souscripteur et du porteur quand le montant disponible sur la carte Regliss est inférieur à 10 Euros (2 /mois maximum).
Des offres et avantages privilégiés	<ul style="list-style-type: none"> - Des avantages et réductions ponctuels sur des produits et services SNCF : réduction sur l'achat d'une carte 12-25 ans, offre de wifi gratuit en gare, réduction sur les services d'accompagnements SNCF. - Des réductions permanentes chez des partenaires en phase avec les centres d'intérêt des jeunes.
Mode de gestion du produit	<ul style="list-style-type: none"> . Un site (www.carte-regliss.fr) et un centre d'appel dédié Regliss (0825007020 pour un appel en France ; 0969367020 pour un appel de l'étranger) . Porteur et souscripteur ont un identifiant et un mot de passe pour accéder à leur espace personnel respectif.
Age limite	<ul style="list-style-type: none"> . le souscripteur de la carte doit être majeur . le titulaire de la carte ou porteur doit au minimum avoir 12 ans et 25 ans maximum.
Conditions d'achat	<ul style="list-style-type: none"> . Produit ouvert aux personnes physiques . Domicile et domiciliation bancaire en France (dont les DOM) . nécessité d'avoir un accès Internet et une adresse e-mail. . Pas d'obligation de détenir au préalable ou pendant la vie de la carte un CCP à La Banque Postale . Le souscripteur de la carte doit obligatoirement être le représentant légal du titulaire ou porteur de la carte si ce dernier est âgé de 12 à 17 ans.

* Comme toute carte à autorisation systématique, la Carte Regliss ne peut être utilisée dans certains automates et chez certains commerçants (péage d'autoroute...) ou dans les trains.

2. LA BANQUE POSTALE, ACTEUR DU CO BRANDING

Depuis la levée de l'interdiction du co-branding en France le 1^{er} octobre 2007, La Banque Postale propose différentes cartes bancaires co-brandées, émises avec des partenaires variés et à forte notoriété (l'Unicef, Dreamworks).

La Carte Cadeau Unicef

La Banque Postale a commercialisé dès novembre 2006, une Carte Cadeau affinitaire co-brandée avec l'Unicef. Pour chaque Carte Cadeau achetée, 1 euro est reversé à l'Unicef, soit l'équivalent de 10 doses de vaccins contre la poliomyélite.

Par cette action, La Banque Postale réaffirme son engagement aux côtés de l'Unicef et son soutien en faveur des enfants dans le monde.

Elle démontre également sa capacité à répondre aux nouvelles attentes des consommateurs en matière relationnelle et affinitaire.



La Carte MasterCard Unicef

La Banque Postale a lancé également une action en partenariat avec l'Unicef dans le cadre du programme de fidélité Adésio en mars 2006. Cette carte a été commercialisée de février à juin 2008.

Pour chaque carte émise, 2 Euros sont reversés à l'Unicef, soit l'équivalent de 20 doses de vaccins contre la poliomyélite et la rougeole.



La Carte Cadeau Shrek

En outre, La Banque Postale a proposé également une **Carte Cadeau « Shrek Le Troisième »** du 26 novembre 2007 au 29 février 2008 en série limitée à l'effigie de Shrek, à l'occasion des fêtes de fin d'année et du lancement du DVD du film. Cette action s'inscrit dans le cadre du partenariat noué entre La Banque Postale et Dreamworks.



3. L'OFFRE JEUNES DE LA BANQUE POSTALE : UNE OFFRE ADAPTÉE À CHAQUE ETAPE CLÉ DE LA VIE DU JEUNE

<p><u>Dès la naissance</u></p> <p><i>La première épargne constituée par les parents pour préparer l'avenir de leurs enfants.</i></p>	<p>. Livret A : taux d'intérêt de 4,00% nets depuis le 01/08/08, plafond de 15 300 Euros (1).</p> <p>. Vivaccio Initial : première formule dédiée aux mineurs du contrat d'assurance vie Vivaccio (2) un contrat unique qui accompagne le client tout au long de sa vie. Vivaccio Initial = une formule pour constituer progressivement un capital et préparer l'avenir des enfants en toute sérénité.</p>
<p><u>A partir de 12 ans</u></p> <p><i>Première initiation de l'enfant à la gestion de son épargne et à la gestion de son argent de poche</i></p>	<p>. Le Livret Jeune Swing : un compte d'épargne spécifiquement réservé aux 12-25 ans qui permet de bénéficier d'une rémunération attractive de 4,80% nets (3). Il propose le choix entre 2 cartes de retrait Swing associées au livret en option :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Carte Swing (gratuite) pour effectuer des retraits dans tous les distributeurs automatiques de billets de La Banque Postale. - la Carte Swing internationale (payante) (4) pour pouvoir retirer de l'argent en France comme à l'étranger. Ces deux cartes bénéficient d'une assurance perte et vol incluse (5). La Carte Swing Internationale propose en plus une assistance médicale et rapatriement (6). Leur délivrance est soumise à l'autorisation des parents, qui décident par ailleurs du plafond de retrait autorisé pour leurs enfants (de 20 à 300 Euros par période de 7 jours glissants). 15 Euros suffisent pour ouvrir un Livret Jeune Swing. Il est ensuite possible de l'alimenter comme on le souhaite, dans la limite du plafond de versement de 1 600 Euros. <p>Si le titulaire détient par ailleurs un Livret A à La Banque Postale, il peut opter gratuitement pour un service de gestion exclusif : le Couplé Swing. Il permet d'optimiser automatiquement les mouvements de son épargne sur ses deux livrets en fonction de leurs plafonds : chaque fois que la possibilité existe, les versements sont portés en priorité au crédit du Livret Jeune Swing, le mieux rémunéré des deux, tandis que les retraits sont débités en priorité sur le Livret A.</p> <p>Sans avoir à y penser, cette gestion automatique et intelligente garantit le meilleur de chacun des deux livrets d'épargne à leur titulaire.</p> <p>. La Carte Regliss</p>

(1) Taux en vigueur au 01/08/2008, susceptible de modification. Intérêts exonérés d'impôt et de prélèvements sociaux pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France et détenant leur Livret A dans le cadre de leur patrimoine privé (Fiscalité en vigueur au 01/01/08).

(2) Vivaccio est un contrat d'assurance de groupe sur la vie souscrit par La Banque Postale auprès de CNP Assurances et de CNP IAM, entreprises régies par le Code des Assurances. La Banque Postale, intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n°07 023 424. Les prestations d'assistance sont assurées par Filassistance International, entreprise régie par le Code des Assurances.

(3) Taux en vigueur au 01/08/08 et susceptible de modification. Intérêts exonérés d'impôt et de prélèvements sociaux (fiscalité en vigueur au 01/01/08).

(4) Cotisation de 11€/an au 01/07/08. Retrait possible dans tous les distributeurs des réseaux Carte Bleue en France et Cirrus à l'étranger.

(5) Dans les limites et conditions de la notice d'information « Garantie Swing » disponible en Bureau de Poste.

(6) Dans les limites et conditions de la « Notice d'assurance et d'assistance de la Carte Swing Internationale CIRRUS » disponible en Bureau de Poste.

A partir de 16 ans

Age de la bancarisation

. **Le Compte *Bagoo 16/17 ans*** (7), offre spécialement adaptée pour les 16-17 ans pour leur apprendre à gérer leur argent, composée :

- d'une carte *Réalys* (7), à autorisation systématique pour maîtriser ses dépenses,
- d'une assurance qui couvre la perte et le vol de la carte de paiement, des papiers d'identité et clés, le vol d'un appareil nomade (téléphone mobile, baladeur MP3, PDA, appareil photo numérique) et l'utilisation frauduleuse du téléphone portable ainsi qu'une garantie sport et loisirs⁽⁸⁾,
- la possibilité de consulter et gérer son compte 24h/24 et 7j/7 par Internet, Internet mobile ou téléphone,
- un service d'alerte par SMS : un message d'alerte SMS (9) est envoyé au client dès que le solde de son Compte Courant Postal atteint 30 euros (2 SMS /mois inclus dans la cotisation Bagoo),
- des avantages et privilèges accessibles sur le site dédié www.bagoo.com (10)³.

. **Le Compte *Bagoo 18/25 ans*** (7), propose :

- une carte de paiement internationale : **Carte Bleue Visa (ou *Réalys*) et un chéquier** (7),
- un découvert personnalisé (11) au taux préférentiel de 12,8% et une franchise d'agios de 1,5 Euro par trimestre,
- les services de banque en ligne pour gérer son compte par téléphone, Internet, Internet Mobile et aussi un service d'alerte par SMS (9) (2 SMS/mois inclus dans la cotisation Bagoo),
- une assurance qui couvre la perte et le vol de la carte de paiement, des papiers d'identité et clés, le vol d'un appareil nomade (téléphone mobile, baladeur MP3, PDA, appareil photo numérique) et l'utilisation frauduleuse du téléphone portable ainsi qu'une garantie sport et loisirs (8).
- des avantages et privilèges accessibles sur le site dédié www.bagoo.com (10).

(7) La souscription d'un Compte Bagoo et la délivrance de moyens de paiement sont soumises à l'acceptation du dossier, ainsi qu'à l'autorisation du représentant légal pour les mineurs.

(8) Dans les limites et conditions de la notice d'information Alliatys.

(9) Service accessible en France métropolitaine avec un abonnement Orange, SFR ou Bouygues Telecom (ou Universal Mobile). 2 SMS émis par mois inclus dans le Compte Bagoo. Au-delà des 2 SMS Alerte Seuil inclus par mois dans votre Compte Bagoo, chaque SMS est facturé 0,25 € TTC. Tarif au 01/01/08.

(10) Coût de connexion selon le fournisseur d'accès

(11) Découvert sous réserve d'acceptation du dossier, à régulariser sous 30 jours, agios selon taux en vigueur. Taux dans le cadre du découvert et de la durée autorisés.

4. L'OFFRE JEUNES DE LA SNCF

<p><u>Dès la naissance</u></p> <p><i>La première carte commerciale qui permet des réductions pour toute la famille.</i></p>  <p>Carte Enfant+ Gagnez à voyager</p>	<p>. La carte Enfant+ : destinée aux enfants de moins de 12 ans elle permet à 4 personnes (parents, amis ou d'autres enfants) de profiter de réductions.</p> <p>Elle permet de bénéficier de prix réduits sur un nombre de voyages illimité pendant 1 an et offre la garantie de payer moins cher qu'un voyageur sans carte : jusqu'à 50% de réduction et 25% garantis quels que soient le train et le moment de départ.</p> <p>C'est une carte nominative au prix de 70 Euros.</p> <p>Le site de la carte enfant+ : www.enfantplus-sncf.com</p>
<p><u>A partir de 12 ans</u></p> <p><i>Première carte commerciale personnelle pour aller partout en France à prix réduits</i></p>  <p>carte 12-25 Gagnez à voyager</p>	<p>. La carte 12-25 : Elle est destinée aux jeunes de 12 à 25 ans qui voyagent régulièrement (à partir de 3 fois par an).</p> <p>Elle permet de bénéficier de prix réduits sur un nombre de voyages illimité pendant 1 an et offre la garantie de payer moins cher qu'un voyageur sans carte : jusqu'à 60% de réduction et 25% garantis quels que soient le train et le moment de départ.</p> <p>C'est une carte nominative au prix de 49 Euros. Elle est accompagnée d'une carte de fidélité 12-25 qui permet de cumuler des S'Miles, à chaque achat effectué à la SNCF ou chez les partenaires S'Miles : BHV, Monoprix, Casino Cafétéria, Caisse d'Epargne...</p> <p>Les points de fidélité S'Miles peuvent ensuite être échangés en billets de train gratuits ou à 10 Euros, et chez les partenaires de l'alliance S'Miles pour d'autres cadeaux.</p> <p>La Carte 12-25 permet également de bénéficier d'avantages chez Avis et Accor.</p> <p>Le site de la Carte 12-25 : www.12-25-sncf.com</p>

Le service Jeune Voyageur Service (JVS)



Jeune Voyageur Service prend en charge l'enfant de 4 à 14 ans, de la gare de départ à la gare d'arrivée. Les accompagnateurs de la SNCF sont expérimentés et chacun s'occupe de 10 enfants maximum. La SNCF travaille avec la société Aston H2A qui propose des profils d'accompagnateurs variés. Il y a des jeunes mais pas seulement. Tous sont formés, ont le BAFA...

À bord, jeux, chants, contes et diverses activités sont prévues afin de rendre ludique le temps de voyage des enfants.

Le service JVS classique est proposé pendant les vacances scolaires sur plus de 50 relations grandes lignes desservies (Paris - Province, Province - Province).

La formule JVS sur mesure, elle, est ouverte sur toutes les relations (y compris avec relations avec correspondance) et pendant toute l'année.

JVS sur mesure : l'enfant peut désormais voyager seul, quand les parents le souhaitent et sur tout le réseau SNCF. Comment ? En créant leur *JVS sur mesure* via Internet ou en appelant le 36 35. Un devis personnalisé leur est adressé sous 12h (ouvrées). Si plusieurs enfants sont dans le même cas, le partenaire Aston H2A propose un système de co-accompagnement plus économique.

Les tarifs :

Tout enfant voyageant avec JVS bénéficie de 50 % de réduction sur le tarif Loisir standard, quel que soit son âge. En complément, le forfait est de 35 Euros pour le service *JVS classique*.

Pour *JVS sur mesure* : Voici un exemple de prix *JVS sur mesure* qui varie en fonction de l'anticipation du voyage par les parents et en fonction du nombre d'enfants qui voyagent ensemble (les coûts de co-accompagnement étant divisés).

Exemple de devis *JVS sur mesure* (hors billet enfant) :

- Paris - Lille : 28 Euros pour 4 enfants, 37 Euros pour 3 enfants, 56 Euros pour 2 enfants, 112 Euros pour 1 enfant.
- Paris - Nantes : 45 Euros pour 4 enfants, 60 Euros pour 3 enfants, 90 Euros pour 2 enfants, 180 Euros pour 1 enfant.

Pour réserver et s'informer :

- Sur les sites jvs-sncf.com, voyages-sncf.com, tgv.com ou corailteoz.com à la rubrique JVS. Réservation au plus tard 8 jours avant la date du voyage (12 jours pour un JVS sur mesure).
- 36 35 (0,34 Euro TTC/min) tous les jours de 7h à 22h, dire "JVS" (puis "sur mesure" pour un JVS sur mesure). Réservation au plus tard 8 jours avant la date du voyage (9 jours pour un JVS sur mesure).
- Réservation dans les gares, les boutiques SNCF et les agences de voyages agréées, jusqu'à la veille du départ à midi.

Il n'y a pas besoin de pièce d'identité pour réserver, seules les coordonnées des parents, de l'enfant et de la personne en charge de récupérer l'enfant sont nécessaires. La carte d'identité est nécessaire pour la personne en charge de récupérer les enfants. Pour les réservations par téléphone, juste se munir de sa carte bleue pour le télépaiement.

Toute l'information JVS se trouve sur www.jvs-sncf.com ou www.voyages-sncf.com.

En 2007, 82000 enfants ont voyagé avec JVS. La demande pour ce service est en augmentation de 12%, sur les 9 premiers mois de l'année 2008.